

Dimanche 07 juin 2026 Bulletin d'inscription Individuel

Vous avez **jusqu'au 30 mai 2026** pour adresser le bulletin accompagné du règlement correspondant à : **Mme FAUCON Marie Les pas de la Double**
29, rue Gambetta 17360 SAINT AIGULIN

Mail : lespasdeladouble@gmail.com / Tél. : 07 67 84 53 70

(Si inscription groupée : joindre la liste avec nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Tel.

Mail :

Licencié(e) Randonnée : Oui ☐ Non ☐

Club / Association :

Montant participation :

Cocher la (ou les) case (s) correspondante(s)

Adultes : 8 € ☐

Enfants (-12ans) : 4 € ☐

Joindre impérativement votre règlement par chèque à l'ordre de « Les Pas de la Double ».

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les non-licenciés attestent sur l'honneur être couverts par une assurance personnelle.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. Je déclare être en bonne santé.

Date

Signature obligatoire

Signature parentale pour les mineurs :

REGLEMENT

Accueil / Rassemblement : Salle des Fêtes de SAINT MICHEL LEPARON

- A partir de 7H30, pointage des participants,
- Remise d'un bracelet couleur à chaque participant contrôlé à chaque poste de ravitaillement.
- Café offert aux participants avant le départ.
- Fontaine d'eau à disposition pour remplir votre gourde

Départ

- **De 8H30 à 9h00** : Départ échelonné.

Ravitaillements / Retour bus (boissons et nourriture adaptées à l'épreuve)

- 8 km – 15 km (Petit Laurent) – 22 km
et 28 km : **fermeture du poste à 16h30**

Parcours

- Parcours entièrement balisé (Panneaux + rubalise) avec quelques dénivelés, par sentiers, chemins blancs, routes ; les croisements avec les routes seront sécurisés.
- **Le parcours traverse des propriétés privées – Merci de les respecter. Interdiction de refaire ce parcours en dehors de cette journée**
- Ne jetez pas verres et autres sachets usagés. Utilisez les poubelles mises à votre disposition ; Merci de respecter l'environnement.

Sécurité

- Respect du code de la route (emprunt et traversée de voies à circulation motorisée sous la responsabilité de chacun).
- Les enfants devront être encadrés par leurs parents.
- Animaux : autorisés, mais interdit dans le bus

Droit à l'image

L'organisateur se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images de la randonnée

IMPORTANT : - Prévoir votre gobelet

